

LA FEMME DETECTIVE

Grand roman dramatique

PREMIERE PARTIE

LA NUIT SANGLANTE

—Je ne vous expliquerai point une chose inexplicable, répondit le comte Yvan ; ceux qui prétendent m'avoir vu rue Montorgueil vous ont trompé.

—Dans quel intérêt ?

—Ou bien ils se sont trompés eux-mêmes.

—Allez-vous invoquer une ressemblance ? demanda Paul de Gibray avec ironie.

—Je ne vais rien invoquer du tout... Le fait que vous avancez est faux, archifaux et je le nie... Du reste, envoyez au comte Serge Nicolaïeff, à l'hôtel Beau-Rivage, à Genève, et vous aurez la preuve que je n'ai pas menti...

—Preuve que mon devoir sera de n'accueillir que sous bénéfice d'inventaire... Ce Russe peut être un complice d'accord avec vous, pour vous fournir un alibi... J'en aurai cependant le cœur net, et je vous répète que j'enverrai une dépêche, non point au comte, mais au parquet...

—Me permettez-vous, monsieur, de vous adresser une question ?

—Sans doute, fit le juge d'instruction avec condescendance ; mais je ne prends en aucune façon l'engagement d'y répondre.

—Vous paraissez me croire coupable d'un double meurtre ; mais que ma position sociale rend bien invraisemblable... dit le jeune russe. Pour m'accuser ainsi, les raisons mises en avant par vous jusqu'à ce moment sont évidemment insuffisantes... Vous devez en avoir d'autres... De plus sérieuses... Quelle sont-elles ?

—Les dépositions des témoins qui vous ont vu et qui n'hésiteront pas à vous reconnaître...

—Permettez-moi d'en douter, monsieur... Ils ne me reconnaîtront pas à moins qu'ils ne s'abusent ou qu'ils ne veuillent vous abuser.

M. de Gibray frappa sur un timbre.

Un employé entra aussitôt.

Le juge d'instruction lui parla tout bas.

L'employé répondit par un signe affirmatif et sortit en emportant un carré de papier sur lequel le magistrat venait d'écrire un nom.

Depuis le commencement de l'interrogatoire Yvan Smoïloff était assis.

—Levez-vous... lui commanda Paul de Gibray.

Le jeune homme obéit aussitôt et se tint debout, le visage en pleine lumière.

La porte se rouvrit et l'employé parut de nouveau faisant passer devant lui l'un des témoins convoqués.

Ce témoin était Barré surnommé Cadet, le cocher de la rue Ernestine.

Un peu ému de se trouver dans le cabinet d'un juge d'instruction, Cadet malaxait et déformait dans ses mains, sans en avoir conscience, son chapeau de cuir bouilli.

Sa bonne et large figure était encore plus colorée que de coutume, car son émotion lui faisait violemment monter le sang aux joues.

Paul de Gibray ne lui laissa pas même le temps de saluer et lui dit, en désignant du geste le jeune Russe : —Regardez bien monsieur... Le reconnaissez-vous ?

Cadet tourna la tête vers le comte Yvan.

Pendant près d'une minute il examina avec la plus grande attention puis il s'écria tout à coup :

—Si je reconnais monsieur ?... Je le crois parbleu bien ! C'est le particulier au pince-nez, aux cheveux

filasse et aux favoris couleur de paille !... Celui qui m'a pris avenue Saint-Mandé, qui m'a fait le conduire au chemin de fer du Nord où il attendait un ami et d'où nous avons filé rue Montorgueil... C'est lui qui, dans la dite rue et à la porte d'un hôtel meublé, m'a donné une pièce de quarante francs dont je suis allé lui chercher la monnaie... Oui, foi de Cadet, c'est lui ! c'est parfaitement lui !

Qu'avez-vous à répondre ? demanda le juge d'instruction au jeune Russe.

Yvan Smoïloff, dont le visage livide ressemblait à celui d'un homme foudroyé, répliqua :

—J'ai à répondre, monsieur, que ce cocher me paraît de bonne foi, mais qu'il se trompe... Il a ici une méprise, et je suis arrêté pour le crime d'un autre...

L

Nos lecteurs savent déjà que le comte Yvan, tout en parlant le français avec une grande facilité et une correction absolue, conservait d'une façon très prononcée l'accent des races du nord.

Cet accent frappa le cocher Cadet qui s'écria :

—Non seulement c'est sa figure et sa tournure, monsieur le juge, mais c'est sa voix ! Rien qu'à l'entendre parler, je l'aurais reconnu tout de suite...

—Niez-vous encore ? fit M. de Gibray.

—Pardieu ! je le crois bien que je nie toujours ! répondit le Russe.

—Ah ! par exemple ! s'écria Cadet dans son langage brutal, il peut se vanter d'avoir un fameux toupet, celui-là !

—Vous pouvez vous retirer, dit le juge d'instruction au cocher.

Un second témoin lui succéda.

C'était l'employé du chemin de fer du Nord.

Sans hésiter il déclara qu'il avait vu, dans les circonstances que nous connaissons, l'homme qu'on lui présentait.

Trois personnes furent introduites l'une après l'autre.

Toutes attestèrent avoir vu l'inculpé pendant la nuit du 20 au 21 décembre, soit à l'avenue de Saint-Mandé, soit au chemin de fer, soit à l'hôtel de la rue Montorgueil.

La déclaration du garçon de cet hôtel fut particulièrement écrasante.

Le comte Yvan se demandait s'il ne se trouvait point sous l'obsession d'un rêve effroyable et s'il n'allait pas s'éveiller.

—A quoi vous servira de nier plus longtemps ? lui dit Paul de Gibray. Toutes les personnes qui ont eu affaire à vous pendant la nuit du double crime vous reconnaissent du premier coup d'œil... Tout vous accuse... tout vous condamne...

—Tout m'accuse, j'en conviens... répliqua le Russe. Mais les apparences sont fausses et les accusations menteuses... Je ne suis point encore condamné... La lumière se fera...

—Il dépend de vous de la faire tout de suite...

—Et comment ?

—En m'expliquant votre visite au tombeau de la famille Kourawieff...

—Je n'ai rien à expliquer... Je vous le répète...

Les yeux du juge d'instruction rencontrèrent le portefeuille, la montre et le porte-monnaie placés devant lui sur son bureau.

—Vous prétendez vous appeler le comte Yvan Smoïloff ? demanda-t-il.

—Je le prétends, parce que c'est vrai, s'écria le jeune homme.

—Soit, mais alors apprenez-moi pourquoi, sur les objets que voici et sous la couronne comtale, se trouvent les trois initiales Y. S. K. La première est celle du prénom, Yvan... La seconde, celle du nom, Smoïloff... Que signifie la troisième ?...

Le Russe garda le silence.

—Vous refusez de répondre ?... fit le juge d'instruction.

—Oui.

—Donc vous avez quelque chose de grave à cacher, puisque vous vous entourez de mystère... Votre obstination à vous taire équivaut à l'aveu de votre double crime... Ne le comprenez-vous pas ?

—Mon double crime !... répéta le comte avec amertume. Puisque vous admettez que je l'aie commis, monsieur le juge, apprenez-moi donc quel en aurait été le mobile...

—La suite de l'instruction révélera ce mobile.

—J'en doute.

—Et, moi, j'en ai la certitude... On va vous lire votre interrogatoire et vous le signerez...

La lecture faite, la signature donnée, Paul de Gibray fit un signe au garde de Paris.

Ce signe équivalait à l'ordre de reconduire l'inculpé dans sa cellule, et cet ordre allait être exécuté quand le commissaire aux délégations parut, suivi d'un employé du parquet, et dit tout bas quelques mots à l'oreille du juge d'instruction qui tressaillit et regarda le comte avec une indicible expression d'étonnement.

—Faites entrer les deux personnes qui sont dans la galerie... commanda-t-il à l'employé.

Celui-ci sortit et revint aussitôt, annonçant le prince Wladimir Pouckine, premier secrétaire de l'ambassade de Russie et le vicomte Guy d'Arfeuilles.

En entendant ces noms Yvan Smoïloff, de livide qu'il était, devint pourpre ; une flamme brilla dans ses yeux.

Paul de Gibray s'était levé pour accueillir les nouveaux venus.

Le prince Pouckine et le vicomte d'Arfeuilles entrèrent.

Nous connaissons l'un et nous allons en quelques mots esquisser un rapide croquis de l'autre.

Le premier secrétaire d'ambassade était un homme de cinquante-cinq ans environ, de taille haute et svelte, type accompli du grand seigneur russe.

De longs favoris presque blancs encadraient sa figure aux traits réguliers exprimant à la fois l'orgueil de race, la bienveillance et la loyauté.

Le prince portait au revers gauche de son pardessus une large rosette où tous les ordres importants de l'Europe unissaient leurs couleurs.

Aussitôt après avoir franchi le seuil et salué le juge d'instruction, il tendit la main au comte Yvan, que Guy d'Arfeuilles avait embrassé déjà et que les larmes aveuglaient, et il lui dit :

—Point d'émotion intempestive, mon cher enfant... Soyez calme... l'erreur incompréhensible dont vous êtes victime va bientôt cesser...

—Prince, demanda Paul de Gibray, dois-je supposer que votre visite est motivée par l'arrestation de ce jeune homme ?...

Il désignait Yvan.

—Oui, monsieur, répondit le secrétaire d'ambassade, et je vous prierai de m'accorder, avant tout, une grâce...

—Laquelle, prince ?

—Celle de faire enlever les menottes à mon compatriote et ami le comte Yvan Smoïloff.

—Il sera fait droit à l'instant même à votre requête. Un simple coup d'œil du juge d'instruction fut compris du garde de Paris qui débarrassa en un tour de main les poignets du jeune homme.

Pendant ce temps Paul de Gibray avait fait asseoir les visiteurs et le commissaire aux délégations.